



Doc. 15307
18 juin 2021

Les responsables politiques devraient-ils être poursuivis pour les déclarations faites dans l'exercice de leur mandat?

Amendement¹ n° 17

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.3.2, après les mots « de gracier, », insérer le mot suivant :

« d'amnistier »

Déposé par:

CASTEL Laura, Espagne, NI
BARDELL Hannah, Royaume-Uni, NI
CALVET François, France, PPE/DC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI

1. 2021 - Troisième partie de session

